



No de résolution

## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

### PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 22 septembre 2014 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Marie-Ève Côté,	parent
Eric Gloutnay,	parent
Manon Hébert,	parent
Virginie Lamb,	enseignante
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Véronique Vanier,	enseignante

#### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Martine Fréchette,	directrice
Julie Bolduc,	présidente de l'OPP
Louise Bisailon-Marcil	représentante de la communauté

#### ÉTAIT ABSENT

Faïssel Lazaar,	parent
-----------------	--------

#### ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

##### 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h. Puisqu'il y a de nouveaux membres, chacun se présente.

##### 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.





**3. Adoption de l'ordre du jour du 22 septembre 2014**

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Sylvie Blais, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout du point 7.2.2 *substitut pour le comité de parent*.

CE-14-15-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 9 juin 2014**

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Carole Blanchard, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-14-15-02

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Affaires relatives au procès-verbal du 9 juin 2014**

Martine Fréchette rapporte aux membres l'état du projet « permaculture ». La ville de Carignan a donné son accord pour l'utilisation d'un terrain identifié pour ce projet. Un comité existe maintenant, composé de 7 personnes de l'école. Toutes les titulaires sont aussi prêtes à s'impliquer. On approchera éventuellement les parents pour une implication future.

Des demandes de subventions ont été envoyées (Métro Santé, projet au niveau de la C.S.S.T.).

**6. Paroles au public**

Rien à signaler.

**7. Étude des dossiers**

**7.1. DÉCISIONS**

**7.1.1. Approuver les postes suivants : élection à la présidence (document joint), élection d'un membre de la communauté, et approuver la nomination de la présidente de l'OPP pour siéger sur le CÉ comme membre de la communauté**

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Carole Rock, de nommer Sylvie Blais comme présidente du conseil d'établissement pour l'année 2014-2015. Cette dernière accepte le rôle et préside le reste de la réunion à partir de ce point.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

CE-14-15-03

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Carole Rock, de nommer Louise Bisailon-Marcil, comme représentante de la communauté pour l'année 2014-2015. Cette dernière accepte d'être la représentante.

CE-14-15-04

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Marie-Ève Côté, de nommer Julie Bolduc comme présidente de l'O.P.P. pour l'année 2014-2015. Cette dernière a accepté ce rôle lors de l'Assemblée Générale tenue le mardi 17 septembre 2014 (AG-14-15-07). Elle siégera au conseil d'établissement comme membre de la communauté.

CE-14-15-05

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**7.1.2. Approuver les règles de régie interne (document joint)**

Martine Fréchette présente un résumé, explique plus en détails certains points et répond aux questions des membres.

On propose d'ajouter au point 3.4, à propos de l'avis d'absence, le texte suivant :

*Un membre prévoyant être absent à une réunion régulière ou spéciale, doit en aviser le président, le directeur ou la secrétaire d'école dès que possible. Pour permettre un bon suivi des activités, un membre, après 3 absences consécutives, sera contacté par le président. Si la personne n'a plus la capacité de participer activement, elle sera invitée à remettre sa démission au conseil d'établissement.*

*Les membres ne désirant plus siéger au Conseil devront en aviser, par écrit, le directeur. Leur démission prendra effet dès réception de l'avis écrit.*

*Toute vacance en cours d'année doit être comblée dans les plus brefs délais.*

Il est proposé par Lucie Beauvais, secondé par Carole Rock, d'approuver les règles de régie interne telles qu'elles sont présentées.

CE-14-15-06

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ





### 7.1.3. Approuver les activités éducatives

Un document listant les activités proposées pour l'année scolaire 2014-2015 pour tous les niveaux est remis aux membres. Martine Fréchette décrit ces nouvelles activités aux membres pour leur approbation. On remarque que les activités sont très variées, couvrant entre autres des thèmes scientifiques, culturels, sportifs et notions d'histoire.

On note que, pour la sortie au camp Youhou pour les classes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, il manque probablement le coût du transport (son coût total nous semble bas, comparé à celui de la même sortie pour les classes de première année).

On souligne également que les sorties au camp des Débrouillards des classes de 5<sup>e</sup> année, et le voyage à Toronto des classes de 6<sup>e</sup> année, pourront profiter de fonds recueillis par des activités de financement pour faire baisser les coûts par élève.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Carole Rock, d'accepter les activités telles que présentées pour tous les niveaux, sauf pour le montant du camp Youhou, pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années, qui reste à confirmer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-14-15-07

## 7.2. DISCUSSION

### 7.2.1. Discuter du calendrier des rencontres

Après vérification des disponibilités de chacun, les rencontres du Conseil d'établissement pour l'année 2014-2015 se feront aux dates suivantes :

Mercredi 26 novembre 2014 (19 h)

Mercredi 17 décembre 2014 (18 h, repas de Noël des membres)

Mercredi 18 février 2015 (19 h)

Mercredi 22 avril 2015 (19 h)

Mercredi 27 mai 2015 (19 h)

Mercredi 10 juin 2015 (18 h, repas de fin d'année des membres)

### 7.2.2. Substitut de parents

On rappelle que Faissel Lazaar avait été nommé comme membre du comité de parents de la CSP lors de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2014 (résolution #AG-14-15-06). Eric Gloutnay se propose d'être le substitut.





### **7.3. INFORMATION**

#### **7.3.1. Signature des documents pour les membres du CÉ (dénonciation d'intérêts, confidentialité et feuille d'information)**

Les membres remettent les documents signés pertinents.

#### **7.3.2. Formation pour les membres du CÉ (documents joints)**

Différentes formations sont offertes aux membres du CÉ : les 27 octobre 2014 (rôle et fonctionnement d'un CÉ), 3 novembre 2014 (rôle du président du CÉ et de directeur d'établissement) et le 6 mai 2015 (sur le budget de l'école). Il faut retourner la fiche d'inscription avant le 22 octobre 2014.

### **8. Varia**

Martine Fréchette remet aux membres une copie d'un extrait du compte rendu des délibérations de la C.S.P. sur le plan de redressement budgétaire de la C.S.P. pour l'année 2014-2015. Ce plan prévoit des compressions de l'ordre de 5 160 000 \$ dès cette année. Martine Fréchette nous avise des impacts de ces compressions, dont le service d'aide aux devoirs qui sera probablement coupé (et conséquemment un impact sur les ressources du SDG). Les décisions sur les services qui devront être éliminés se prendront en concertation avec les écoles, contrairement à d'autres C.S. qui ont décidé unilatéralement.

### **9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 26 novembre 2014 à 19 h à l'école du Parchemin. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20 h 12.

CE-14-15-08

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

-----  
Martine Fréchette, Directrice

-----  
Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----  
Date d'adoption du procès-verbal

